

les infos DU DIX

n°41 - Printemps 2021

Le journal municipal du 10^e arrondissement

ENSEMBLE, PRENONS SOIN DU 10^e

P.4-5

Propreté : davantage de moyens pour le 10^e

P.8

Travaux : un nouveau visage pour la rue d'Alsace

P.10

Familles : à l'hôpital Saint-Louis, une grande crèche pour les tout-petits

Concertation sur la révision
du plan local d'urbanisme,
réunion publique le 21 juin 2021
Plus d'infos en page 6

SUIVEZ-NOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX :



@mairie10paris

VILLE DE
PARIS

mairie 10^e
www.mairie10.paris.fr

les élus DU DIX

Maire du 10^e arrondissement ALEXANDRA CORDEBARD

Adjoint-e-s à la Maire

ÉRIC ALGRAIN

Premier Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à l'Éducation, à la Politique de la Ville et à la mise en œuvre du Plan climat - Énergie

PAULINE JOUBERT

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à l'Aménagement de l'espace public et à la coordination des travaux. Référente du quartier Saint-Vincent de Paul / Lariboisière

ÉLIE JOUSSELLIN

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Logement, aux Relations avec les bailleurs, à la Lutte contre la spéculation immobilière, à la Mémoire et au Monde combattant - Correspondant défense. Référent du quartier Château d'Eau / Lancry

SYLVIE SCHERER

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

RAPHAËL BONNIER

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative et au Budget Participatif. Référent du quartier Louis Blanc / Aqueduc

AWA DIABY

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Petite Enfance, à la Protection de l'enfance et aux Familles. Référente du quartier Saint-Louis / Faubourg du Temple

THOMAS WATANABE -VERMOREL

Adjoint à la Maire du 10^e, délégué au Handicap, à l'Accessibilité universelle, aux Cultures technique, scientifique et populaire, au Conservatoire du livre et à l'Alimentation durable. Référent du quartier Grange-aux-Belles / Terrage

ISABELLE DUMOULIN

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée à la Jeunesse, aux Seniors et à la Solidarité entre les générations. Référente du quartier Saint-Denis / Paradis

Conseiller-ère-s de Paris

LAURENCE PATRICE

Adjointe à la Maire de Paris, déléguée dans le 10^e à la Culture et au Patrimoine

SYLVAIN RAIFAUD

Conseiller de Paris, délégué dans le 10^e aux Espaces Verts, à la Végétalisation, à la Biodiversité et à la Condition animale

PAUL SIMONDON

Adjoint à la Maire de Paris délégué dans le 10^e à l'Urbanisme

LÉA VASA

Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Propreté, à la Stratégie zéro déchet et à l'Économie circulaire

DOMINIQUE VERSINI

Adjointe à la Maire de Paris déléguée dans le 10^e à la Santé, aux Relations avec les hôpitaux publics, à la Réduction des risques et à la Santé environnementale

Conseiller-ère-s d'arrondissement

KIM CHIUSANO

Conseillère d'arrondissement, déléguée à l'Égalité Femmes/Hommes, à la Lutte contre les discriminations et à l'Intégration

ULF CLERWALL

Conseiller d'arrondissement délégué à l'Économie Sociale et Solidaire, à l'Emploi et à l'Insertion - Référent Europe

DAVID DELPLANQUE

Conseiller d'arrondissement, délégué au Commerce, à l'Artisanat, au Développement économique et au Tourisme

PHILIPPE GUTTERMANN

Conseiller d'arrondissement délégué au Sport, aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et à l'Éducation populaire

PHILOMÈNE JUILLET

Conseillère d'arrondissement, déléguée à la Prévention, à la Sécurité, à la Police municipale et à la Vie nocturne

BERTIL FORT

Conseiller d'arrondissement

Parlementaires

RÉMI FÉRAUD

Conseiller de Paris,
Sénateur de Paris

BENJAMIN GRIVEAUX

Député de la 5^e circonscription de Paris (3^e et 10^e arrondissements)

VOS services EN MAIRIE

www.mairie10.paris.fr

72 rue du faubourg Saint-Martin
75010 Paris

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Accueil nocturne du jeudi suspendu
jusqu'à nouvel ordre

Le samedi de 9h à 12h30

(État civil uniquement)



Accès Personnes à
Mobilité Réduite : rue Hittorf

Contacteur la Maire

Tél. : 01 53 72 10 00

Mail : mairie10@paris.fr

Accueil - informations

Rez-de-chaussée, côté escalier B

Tél. : 01 53 72 11 42

Bureau des Affaires générales et des Élections

1^{er} étage, escalier B

Tél. : 01 53 72 11 50

Antenne logement

Espace Hittorf,

rez-de-chaussée, côté escalier B

Tél. : 39 75

État civil

Espace Hittorf, rez-de-chaussée, côté
escalier B

Naissances

Tél. : 01 53 72 12 12

Mariages/PACS

Tél. : 01 53 72 12 10

Décès

Tél. : 01 53 72 10 09

Livrets

Tél. : 01 53 72 10 66

Titres d'identité

1 rue Hittorf

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

(se déplacer avant 16h)



La prise de rendez-vous est
obligatoire pour les CNI et
passeports soit par téléphone
au 01 58 80 80 80 ou par Internet :
www.paris.fr/cartedidentite-passeport

Caisse des Écoles

3^e étage, escalier A

Tél. : 01 42 08 32 85

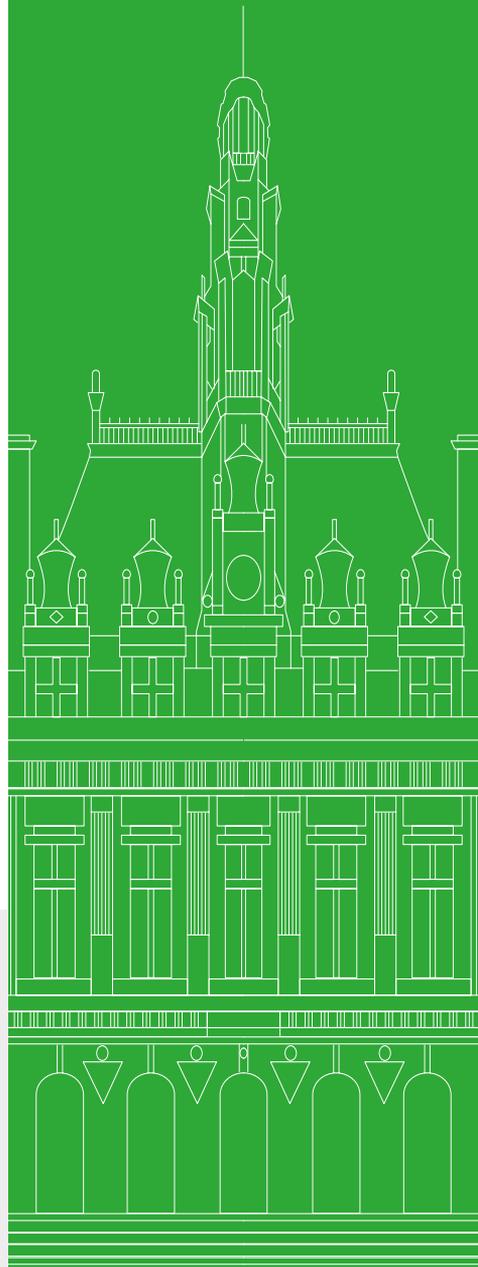
Mail : cde10@cde10.fr

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30 à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h.

paris
info Le 3975
Paris.fr

*Tél. d'un appel local à partir d'un poste fixe



les infos DU DIX

n°41 - Printemps 2021

Direction de la publication: Alexandra Cordebard

Rédaction en chef: Noé Distel Rédaction: Solal de

La Grandville Crédits photographiques: Antoine

Muller, Erwan Floch, Antidote Factory (Mairie du 10^e)

Guillaume Bontemps (Ville de Paris); Yann Bohac

(Sipa); Anthony Rauchen (Korbo); Axel Couture (Balas);

Ecotable; #NousToutes Réalisation: agence-bolovie.

fr Chargé d'impression: Paragon Communication

Impression réalisée par: Imprimeries de

Compigné Distribution: Proximes. Journal

municipal imprimé à 50 000 exemplaires, sur

papier PEFC.



Retrouvez ce journal sur le site de la
Mairie du 10^e, en version consultable,
téléchargeable et audio :
www.mairie10.paris.fr

l'édito **DE LA MAIRE**

Chers habitantes, chers habitants du 10^e,

Alors que les premières douceurs du printemps font naître, en nous toutes et tous, l'espoir de retrouver nos vies, de nous retrouver libres de nos mouvements, de nous retrouver enfin ensemble, il importe peut-être plus que jamais que nous poursuivions nos efforts face au virus et que nous continuions de veiller les uns sur les autres.

Cette vigilance, cette mobilisation, j'en ai conscience, nous lassent, mais les efforts consentis hier et poursuivis aujourd'hui seront, soyons-en sûrs, récompensés demain.

Oui, ces deux principes, qui consistent à tenir bon pour toutes et tous et à prendre soin de chacune et de chacun, s'appliquent autant à la lutte contre le virus et ses variants, qu'aux vies de notre arrondissement et de notre ville.

Oui, ces principes correspondent à l'action que nous menons face à l'épidémie, en accélérant autant que possible la campagne vaccinale, et en s'assurant que l'ensemble des publics ciblés aient pu avoir accès à cette immunité. Dans notre arrondissement, deux centres de vaccination existent déjà : le premier le long du quai de Jemmapes et le second, j'y ai tenu, au sein même de votre mairie. Avec Anne Hidalgo, nous mettons tout en œuvre pour que, lorsque le gouvernement en aura pris la décision, nous puissions massivement vacciner l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens, tous âges confondus. Nos mairies, nos équipements municipaux, nos centres de santé sont là, et vous savez comme moi que nous pouvons compter sur le dévouement de nos soignants.

Oui, ces principes correspondent aussi, je le disais, à la vie de notre arrondissement. Le 10^e est plus propre qu'il ne l'était il y a dix ans, mais je partage bien sûr l'agacement de certains d'entre vous face aux incivilités qui empoisonnent notre quotidien, qui engendrent la malpropreté et qui détériorent notre espace public, tout autant que face aux défauts d'entretien de certains mobiliers urbains. Je veux vous certifier que jamais je ne baisserai les bras devant ces problématiques. Avec Anne Hidalgo, nous sommes déterminées à tenir bon et à prendre soin de notre ville, en renforçant encore les moyens de nos agents de propreté, et en luttant mieux contre l'irrespect grâce à la police municipale. Aux côtés de mon équipe, je ferai tout pour que le 10^e soit un arrondissement où il fasse bon vivre, où chacune et chacun se sente à sa place, où nous soyons toutes et tous fiers d'habiter.

Cette détermination est sans faille, soyez-en sûrs. Autant par responsabilité de prendre soin de notre 10^e et de celles et ceux qui y vivent, que par devoir de prendre soin des agents de la Propreté de Paris, dont le travail si difficile est si peu reconnu, et que je tiens ici à remercier pour leur dévouement.

*Fidèlement,
Alexandra*

Alexandra Cordebard



ALEXANDRA CORDEBARD

Maire du 10^e arrondissement



alexandra.cordebard



@ACORDEBARD



@alexandrakordebard

DANS CE NUMÉRO

P.4 / DOSSIER

Propreté : davantage de moyens pour le 10^e

P.6 / PLAN CLIMAT

Durabilité : deux initiatives citoyennes dans le Dix

P.7 / SOLIDARITÉS

La Nuit de la Solidarité : retour sur une nuit qui compte

P.8 / CÔTÉ GARES

Un nouveau visage pour la rue d'Alsace

P.9 / CÔTÉ VALMY

Fin de chantier à la Caserne

P.10 / CÔTÉ SAINT-LOUIS

Une grande crèche pour les tout-petits

P.11 / CÔTÉ RÉPUBLIQUE

Le 10^e du ¼ d'heure : portes ouvertes pour les cours d'école

P.12 / CÔTÉ HAUTEVILLE PARADIS

Sur le toit de l'église Saint-Vincent-de-Paul

P.13 / CÔTÉ MAIRIE

Dans les coulisses du centre de vaccination de la Mairie

P.14 / TRIBUNES

P.16 / HISTOIRE ET VIES

En 1871, la Commune s'organisait dans le 10^e



Priorité propreté : des renforts pour le 10^e

De nouveaux agents sur le terrain, du matériel en plus, des opérations coup de poing... face aux incivilités et aux situations de malpropreté, le 10^e retrouve ses manches.

Davantage de moyens pour davantage d'efficacité

C'était un engagement d'Anne Hidalgo : la Ville de Paris va bientôt présenter une réforme pour **confier davantage de pouvoirs aux mairies d'arrondissement en matière de propreté** : un moyen de renforcer la réactivité des équipes et donc d'améliorer leur efficacité au quotidien. Une action qui va se doubler d'une **augmentation des moyens alloués à l'entretien de l'espace public** : la Ville va porter à 1 milliard d'euros le budget annuel de la propreté de Paris.

Pour autant, le 10^e n'attend pas pour répondre à cet enjeu essentiel pour la qualité de vie des habitants. Notre arrondissement fait ainsi partie des premiers à avoir expérimenté les **opérations « Coup de Propre »**. En décembre et en février derniers, le quartier Château d'Eau - Lancry et le boulevard de la Villette ont ainsi bénéficié d'une équipe d'une quarantaine d'agents spécialisés qui s'est consacrée au lavage, au dégraffitage, à la remise en peinture, et à l'enlèvement des stickers et des affiches qui polluent notre espace public.

En parallèle, de nouveaux agents vont venir, dans les prochains mois, prêter main forte à leurs collègues du 10^e, et la formation de tous sera accrue. Quant à « **Urgence Propreté** », un dispositif mis en place à l'été 2018 et qui permet de répondre en temps réel aux signalements, notamment pour les dépôts sauvages d'encombrants ou les situations de malpropreté, une deuxième équipe viendra prochainement renforcer leurs collègues.

Il est également prévu une modernisation des matériels de propreté, avec le remplacement progressif des engins

thermiques existants, et l'expérimentation de nouveaux matériels émergents.

Enfin, à l'approche des beaux jours, le dispositif de propreté renforcée autour du canal Saint-Martin est bien entendu reconduit : double-balayage quotidien, lavages spécifiques, horaires décalés jusqu'à 23h, bateaux nettoyeurs cinq fois par semaine, davantage de poubelles, etc. **Un plan de bataille qui fonctionne également, depuis mars dernier, dans différents lieux identifiés du 10^e**, pour répondre à la forte fréquentation de l'espace public au printemps et à l'été.

Les couleurs changent, mais pas le tri !

Depuis une loi de février 2020 visant à mieux lutter contre le gaspillage, il a été décidé d'harmoniser les couleurs des bacs de tri sur l'ensemble du territoire national. Ainsi, que vous soyez à Paris, à la campagne, à la mer ou à la montagne, plus de doute possible. Principale évolution dans la capitale, nos bacs verts auront bientôt un couvercle gris.





LÉA VASA

Conseillère de Paris, déléguée dans le 10^e à la Propreté, à la Stratégie Zéro Déchet et à l'Économie circulaire



« Pour que l'action des services de propreté soit au plus près des attentes des habitants, Paris confie de nouvelles missions aux arrondissements : la création des responsables de quartier, l'entretien des petits espaces végétalisés par la DPE, ou encore les opérations Coup de Propre pour nettoyer en profondeur un quartier, des bancs aux rideaux des commerçants. »



« La propreté est l'affaire de tous. »

Entretien avec **Aline Unal**, cheffe de la division de propreté des 9^e et 10^e arrondissements, répond à quelques questions sur le travail de ses équipes dans notre arrondissement.



Combien d'agents sont dédiés au 10^e et quels sont leurs horaires d'intervention ?

Au quotidien, le 10^e dispose d'environ 200 agents, qui couvrent l'arrondissement sur une plage horaire qui s'étend de 5h30 à 20h. Pour la période estivale, de début juin à fin septembre, une équipe travaille jusqu'à 23h30, pour mieux répondre aux besoins spécifiques de certains secteurs.

Quels types de missions exercent vos équipes ?

Nos équipes effectuent bien sûr toutes les missions de nettoyage habituelles : le balayage, le lavage des trottoirs et des chaussées, ou encore le déblaiement des marchés alimentaires. Une grosse part de leur travail consiste dans la collecte des objets encombrants. Et suivant les saisons, ils sont amenés à des missions plus spécifiques, comme le traitement des feuilles mortes en automne, ou les opérations de salage des points stratégiques pour la sécurité des piétons en hiver.

Quels sont les moyens mis en œuvre pour récupérer les dépôts sauvages d'encombrants ?

Les Parisiens ont une chance qu'ils ne mesurent pas toujours : les encombrants sont enlevés en bas de leur domicile, gratuitement, sur rendez-vous (sur paris.fr ou au 3975).

Par définition, les dépôts sauvages n'ont pas fait l'objet d'une prise de rendez-vous : ils n'apparaissent donc pas dans nos tournées de ramassage prévisionnelles et sont bien entendu plus compliqués à traiter. C'est la raison pour laquelle, tous les jours, nos personnels encadrants effectuent des sorties sur le terrain pour relever ces dépôts sauvages et les signaler. De cette façon ils sont collectés lors de la demi-journée suivante.

Et bien sûr, les Parisiens qui le souhaitent peuvent signaler les dépôts sauvages qu'ils constatent via l'application Dans Ma Rue, afin d'accélérer leur prise en charge par nos équipes.

Comment aller plus loin pour améliorer la propreté de notre arrondissement ?

D'abord et avant tout, la propreté est l'affaire de tous. Si chacun est respectueux de son environnement, celui-ci reste propre. Nous travaillons en étroite collaboration avec la Mairie du 10^e pour adapter nos moyens matériels et humains aux besoins du terrain, et donc adapter les interventions en fonction du niveau de souillures. Actuellement, compte tenu du contexte sanitaire, nous effectuons nos missions dans un contexte très contraint. Mais dans les mois qui viennent, nous retrouverons des conditions plus normales, ce qui nous permettra de mieux répondre aux attentes des habitants.

Nous sommes par ailleurs en train de travailler à une amélioration de nos capacités de signalement des malpropetés, à l'accroissement de la mécanisation de nos tâches et au renforcement de nos effectifs d'après-midi, avec, entre autre, le doublement des équipes d'urgence propreté.

infos+ Retrouvez le service « Dans Ma Rue » sur votre smartphone ou via le lien teleservices.paris.fr/dansmarue

Le 10^e des initiatives citoyennes

Écotable : pour une alimentation durable

Mieux manger, en respectant notre santé et l'environnement, voilà l'objectif premier d'Écotable, un label de restaurateurs. Fondée par trois amis qui voulaient y voir plus clair dans leurs assiettes, **Écotable accompagne des restaurants qui veulent s'engager dans une démarche durable.**

En plus de ces activités, Écotable a lancé une association qui vise d'abord à sensibiliser professionnels et citoyens aux défis de la transition alimentaire, mais qui est aussi très mobilisée depuis le début de la crise. Après avoir livré près de **30 000 repas aux soignants franciliens** lors de la première vague, c'est maintenant vers les étudiants en situation de précarité que se tourne la communauté.

Parmi les restaurateurs accompagnés ou membres de la communauté, on trouve plusieurs bonnes tables du 10^e : **Lulu la Nantaise** (rue de Lancry), **Sol Semilla** (rue des Vinaigriers), **Hollybelly** (rue Lucien Samaix), **Paris-Bamako** (rue de la Fidélité), **La Maison Bleue** (place Franz Liszt), **Le Café Marlette** (rue du faubourg Poissonnière), mais aussi **Le Bichat** (rue Bichat), et **Sezono** (rue Jacques Louvel-Tessier).

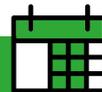
Des livres en boîtes

Il y en a déjà trois dans le 10^e, et d'ici l'automne, on en comptera une dizaine, **grâce au Budget participatif, les boîtes à livres débarquent dans notre arrondissement**, pour offrir une seconde vie aux romans qui ne tiennent plus sur vos étagères. Situées au **marché Saint-Martin**, au **marché Saint-Quentin** et à la **Maison de la vie associative et citoyenne**, ces boîtes sont fabriquées en bois de récupération, par des travailleurs en insertion, notamment passés par la Régie de Quartier du 10^e.

N'hésitez pas à aller vous servir et à y déposer des dons !



Pour un PLU bioclimatique



Paris révisé son Plan Local d'Urbanisme. Pour ce faire, la parole est à vous ! Une centaine de citoyens s'est d'abord attelée à émettre des propositions pour une ville plus inclusive, plus propre et plus verte. En parallèle, une consultation citoyenne s'est tenue sur idee.paris : 2 500 personnes ont rédigé plus de 1000 contributions. Les thématiques de l'espace public, de la mobilité et de la nature ont suscité le plus grand nombre de contributions. Prochaines étapes, **une réunion publique d'information à la Mairie du 10^e le lundi 21 juin à 18h30**, suivie de **marchés exploratoires à partir du 24 juin**, et d'**une restitution des travaux le lundi 5 juillet à 18h30**.

La Nuit de la solidarité, retour sur une nuit qui compte

Pour sa 4^e édition le 25 mars dernier, la Nuit de la solidarité a réuni 350 équipes qui ont sillonné Paris et le 10^e. L'objectif de cette opération de décompte : mesurer le nombre de personnes se trouvant à la rue et améliorer la connaissance de leurs profils et de leurs besoins pour adapter les réponses. Retour en chiffres sur une nuit qui compte.

2 000 volontaires sur le terrain

Vous étiez nombreux à avoir répondu à l'appel pour cette nouvelle édition. Par groupe de 4 ou 5, les bénévoles, encadrés par un responsable d'équipe et dotés d'un questionnaire anonyme, ont sillonné les rues de Paris et du 10^e pour décompter les personnes à la rue et échanger avec elles. Les quelques 350 équipes déployées par la Ville de Paris et ses partenaires (RATP, SNCF, AP-HP, Paris Habitat, parkings...) étaient ainsi composées de **1700 bénévoles**, épaulés par **400 professionnels de l'action sociale**.

Crise sanitaire oblige, cette année, une soirée en ligne a permis d'associer le plus grand nombre à **des échanges et débats avec les acteurs de la lutte contre l'exclusion**. L'occasion de mettre en commun les initiatives et d'enrichir l'action publique de la solidarité.

DANS LE DÉTAIL :

2 075

ont été décomptées dans les rues de Paris dont **271** dans le 10^e

201 personnes dans les gares et

144 dans les stations de métro

324 personnes dans les jardins, bois, campements, talus du périphérique

Une présence légèrement moins marquée de femmes :

11% en 2021 contre 14% en 2020

Une plus forte proportion de personnes seules :

80% contre 75% en 2020

Rendre visible les invisibles

2 785 personnes sans-abri ont ainsi été recensées dans tout Paris, dont 271 dans le 10^e. À l'échelle de la capitale, ces résultats montrent **une baisse de 23% du nombre de personnes sans solution d'hébergement** par rapport à l'année précédente : en 2020, elles étaient 3 601.

Le chiffre de 2021, inférieur à celui de 2020 de 800 personnes environ, demeure élevé, quand bien même un effort a été réalisé au cours des derniers mois pour ouvrir des places de mise à l'abri. **Actuellement, Paris compte près de 32 300 places d'hébergement d'urgence**.

Cette année, une attention particulière a été apportée à l'évaluation de **l'impact de la crise sanitaire sur la précarité et les situations de rue à Paris**, notamment à travers un questionnaire étoffé sur les questions liées aux périodes de confinement et aux enjeux de santé.

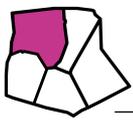


SYLVIE SCHERER,

Adjointe à la Maire du 10^e, déléguée aux Affaires sociales, aux Solidarités, à la Lutte contre les inégalités et contre l'exclusion

« La nuit de la solidarité donne une photographie complète du nombre des personnes à la rue. Cette soirée annuelle n'est pas une fin en soi : ses résultats permettent d'actualiser la connaissance de la situation, quartier par quartier. C'est donc un outil essentiel pour accompagner le travail des équipes sociales qui interviennent toute l'année pour venir en aide à ces personnes en grande précarité. »





Un nouveau visage pour la rue d'Alsace : tout savoir sur le chantier

Le quartier des gares est en pleine évolution : la SNCF modernise la gare du Nord, l'AP-HP a lancé la construction d'un nouvel hôpital Lariboisière, la Ville de Paris a créé le jardin Marielle Franco au-dessus des voies de la gare de l'Est... Et depuis janvier, c'est au tour de la rue d'Alsace de faire peau neuve !

Les objectifs sont multiples :

- mieux partager l'espace public, en faisant de cette rue **un axe principalement piéton**, mais également adapté aux mobilités douces (en supprimant notamment le stationnement auto, avec un report du stationnement PMR et livraisons sur la rue des Deux-Gares, et en déployant des attache-vélos) ;
- rendre cette rue **plus esthétique et plus sûre**, grâce à un éclairage public modernisé en partie haute, à un éclairage spécifique sur le muret surplombant les voies de la gare de l'Est, et à un mobilier urbain rénové ;
- rendre le trajet entre les deux gares **plus agréable et plus pratique**, et moderniser le lien entre les deux pôles ferroviaires, notamment grâce à une signalétique spécifique sur le parapet du mur. Cet objectif de lien entre les deux gares sera également renforcé par le futur tunnel prévu par Île-de-France Mobilités ;
- **végétaliser la rue** : en plus du jardin Marielle Franco, est prévue l'installation d'une quinzaine de jardinières (il est en effet impossible de procéder à des plantations de pleine terre, puisque la rue est conçue comme un coffrage au-dessus de la ligne 4 du métro). Cependant, des arbres seront plantés en partie basse, à l'horizon 2023.



- **éviter l'effet îlot de chaleur**, grâce à un revêtement de chaussée uni, clair, conçu dans un béton décoratif lisse, non glissant et adapté aux voyageurs avec leurs valises.

Le réaménagement de la partie haute de la rue devrait être finalisé d'ici l'automne prochain. La partie basse sera quant à elle réalisée d'ici 2023, et l'escalier monumental connaîtra lui aussi une restauration d'ampleur visant à préserver ce patrimoine.

Pour les 100 ans du Louxor, vos souvenirs de salles obscures

Alors que le Louxor, cette salle emblématique du 10^e, fêtera son centenaire en octobre prochain, l'association Paris-Louxor et le magazine Historia ont lancé **un projet participatif, pour faire vivre nos souvenirs de cinéma(s) !**

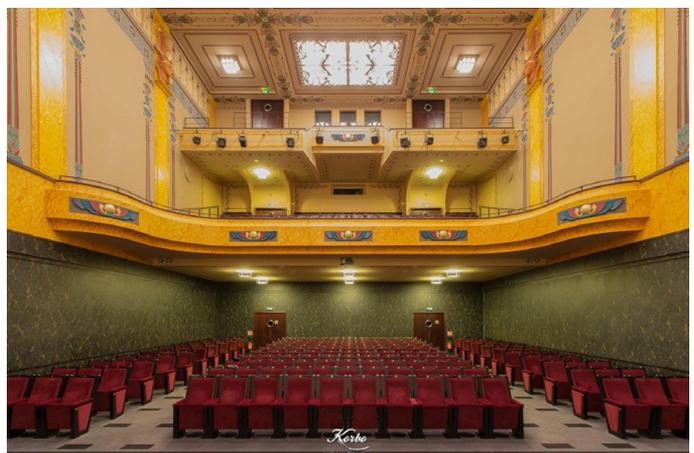
Une belle initiative, en cette période où il n'y a plus de film à l'affiche, et où confinements et couvre-feux successifs ont plus que jamais plongé nos cinémas dans l'obscurité.

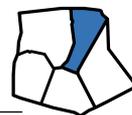
Premiers émois devant le grand écran, week-ends passés dans les fauteuils en velours, découverte d'un réalisateur qui marquera pour toujours... À votre tour, transmettez vos témoignages, anecdotes, infos et documents sur vos salles de ciné préférées, dans le 10^e et à Paris !

infos+ www.paris-louxor.fr

« Au printemps 1949, Raymond m'a demandé en mariage durant une séance du Louxor... J'ai conservé le ticket. »

Yvonne





La caserne change de look



Après de longs travaux engagés en janvier 2019, l'ancienne caserne Château-Landon, qui accueillait des pompiers jusqu'en 2005, a changé de look. Fini l'uniforme, **place à la mode et au luxe éthiques et durables** pour ce nouvel accélérateur de transition écologique, avec 25 créateurs retenus pour la première résidence.

En tout, ce sont **1 760m² d'ateliers et de bureaux, des espaces privés pour les entrepreneurs, un fablab de 100m²** pour que les résidents puissent concevoir leurs propres prototypes, deux studios photos équipés, un showroom et une tissuthèque écoresponsable rassemblant plus de 1 500 références, une salle polyvalente de 300m², mais également une grande salle de 250m² ouverte au public et donnant sur la grande cour, afin d'accueillir tout au long de l'année des conférences, des événements et des programmes de formation.

Entre la **fin du chantier au mois de juin** et l'inauguration au mois de septembre, l'été sera consacré à **une pré-ouverture, permettant notamment aux habitants du quartier de se familiariser avec cette caserne 2.0!**

infos+ lacaserneparis.com

La Chapelle : un espace public pour toutes !

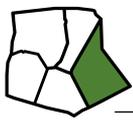
Groupes d'hommes, éclairages insuffisants, circulation peu sécurisée... autant d'éléments qui peuvent pousser les femmes à changer de route et à repenser leur trajectoire.

À l'initiative de la Mairie du 10^e, **des marches exploratoires de femmes** vont être organisées dans le quartier de la Chapelle. Dans le cadre d'un groupe de travail, constitué d'habitantes, d'agents de la Ville de Paris, de représentants des conseils de quartier et d'associations, **il s'agit d'établir un véritable diagnostic, fondé sur l'expertise de celles qui vivent au quotidien ces situations d'insécurité**, et de remettre un rapport de préconisations à la Mairie.

Objectifs : penser des réaménagements de l'espace public, sensibiliser à l'égalité entre les femmes et les hommes, et permettre aux femmes de mieux s'approprier l'espace public sans renoncer à leur liberté de circuler.



infos+ Si vous êtes intéressées et souhaitez prendre part à ce travail, vous pouvez écrire à mairie10@paris.fr



UNE GRANDE CRÈCHE POUR LES TOUT-PETITS

Au milieu des bâtiments historiques de l'hôpital Saint-Louis, entre la chapelle et la cour carrée, se dresse désormais un bâtiment moderne, tout en courbes, aux façades faites de bois et de persiennes métalliques. Ici, sur des terrains dépendant de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP), **la Ville a construit une nouvelle crèche pour les tout-petits du 10^e**, ouverte depuis la fin du mois d'avril.

Sur deux étages et une surface d'un peu plus de 500 m², la crèche Grange-aux-Belles (du nom de la rue par laquelle on y accède, au numéro 16) dispose de **55 berceaux, 3 sections d'accueil, 4 salles d'éveil, 4 salles de sommeil et 2 postes de change**. Des espaces qui seront bientôt dédiés à l'accueil de tous les âges de la petite enfance.

Ces locaux, entièrement neufs, sont baignés de lumière, grâce à deux atouts non-négligeables : **un jardin d'environ 350 m², avec une aire de jeux bien sûr, et une terrasse ensoleillée à l'étage**, qui accueillera à termes des activités de jardinage et d'éveil à la nature.

Pour prendre soin des tout-petits et de cette belle crèche, l'équipe se compose d'une directrice, d'une éducatrice de jeunes enfants, d'une dizaine d'auxiliaires, et deux agents techniques pour l'entretien des locaux, du linge et la préparation des repas.



Nouvelle née des 45 crèches du 10^e, elle porte le nombre de berceaux ouverts dans notre arrondissement à 1623. Parmi eux, **209 ont été créés depuis 2014**.

Grange-aux-Belles – Terrage : un nouveau souffle pour le conseil de quartier



Pour donner un nouvel élan à la participation citoyenne dans le quartier, un cycle de réunions se tiendra tout au long de l'année 2021. Objectifs : **améliorer la qualité des échanges entre les habitants et la Mairie**, favoriser les propositions de projets citoyens, et renouveler les équipes d'animation pour mieux inclure chacune et chacun dans la vie locale. **La première réunion devrait se tenir le jeudi 27 mai, à 18h30, place Robert Desnos.**



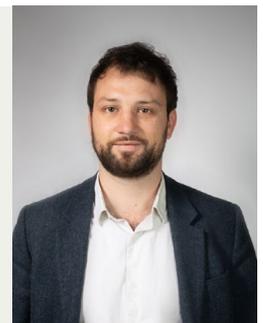
infos+ Renseignements auprès du pôle Démocratie locale de la Mairie (demolocale10@paris.fr).

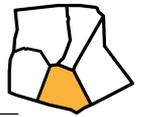


RAPHAËL BONNIER,

Adjoint à la Maire du 10^e délégué à la Participation citoyenne, au Débat public, à la Vie associative et au Budget participatif

« La participation citoyenne est au cœur de nos engagements pour ce nouveau mandat. Les conseils de quartiers en sont des acteurs essentiels. Le cycle de rencontres qui va s'ouvrir doit permettre aux habitant.e.s de construire ensemble leur nouveau conseil de quartier et par là même, d'inventer et d'expérimenter de nouvelles méthodes qui pourront être essayées. »





Le 10^e du ¼ d'heure : portes ouvertes pour les cours d'école

Le principe de la « ville du quart d'heure », c'est de rétablir de la proximité dans la vie quotidienne, en s'assurant que chacune et chacun puisse trouver près de chez soi, à moins d'un quart d'heure, tout ce qui lui est essentiel (faire des courses, travailler, s'amuser, se cultiver, faire du sport, se soigner...).

Pour concrétiser cette ville des proximités, une première expérimentation est en cours depuis fin janvier : **l'ouverture au public de plusieurs cours d'école le weekend, pour des leçons de danse, des ateliers théâtre, des pique-niques en famille, ou simplement pour une pause lecture au soleil.** Une première étape pour faire de l'école « la capitale » du quartier.

En effet, avec ses 649 écoles et 114 collèges, Paris a la chance de disposer d'un maillage très dense de cours de récréation. Actuellement peu utilisées en dehors des temps scolaires, elles devraient devenir des lieux centraux du quartier, ouverts le weekend à toutes et tous. Des espaces de respiration et de convivialité, où se rencontreront non plus seulement les enfants, mais aussi leurs parents, les sportifs, les associations locales, etc.



Dans le 10^e, après la **cour de l'école élémentaire Récollets** ouverte depuis fin janvier, les samedis, de 10h à 17h, ce seront bientôt les **cours de l'école maternelle Aqueduc, et de l'école élémentaire Parmentier** qui ouvriront leurs grilles aux habitants du quartier, et à des animations organisées par les associations du 10^e.

C'JUSTE POUR TOUT LE MONDE

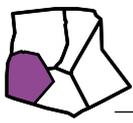
Aude et Tom (@antidote.factory sur Instagram), deux habitants de l'arrondissement, nous proposent une plongée photographique dans leur 10^e, fait de commerçants, d'artistes et d'artisans responsables. Premier volet, du côté de la rue des Vinaigriers.



Damien, responsable des achats et des produits

Le réseau alternatif et solidaire d'agriculteurs **C'juste**, tente de véhiculer l'idée d'une consommation juste pour tous. Ici quand on achète des fruits ou légumes de saisons, ce n'est jamais sans se demander : « *Quand je me nourris, le paysan vit-il dignement de son métier ?* ».

À travers une logique de circuit court, en restant l'unique intermédiaire entre le client et le producteur, C'juste propose des produits du quotidien qui s'inscrivent dans un vrai cercle vertueux. On y passe, on s'intéresse, on questionne, on apprend, on partage... parce qu'au final un fruit, C'juste un fruit, mais quand on sait d'où il vient, comment le transformer et l'apprécier, c'est quand même une bien plus belle histoire.



UNE NOUVELLE TOITURE POUR L'ÉGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Après **18 mois de travaux**, la couverture de cette église emblématique du 10^e a retrouvé toute sa jeunesse, passant du vert au cuivre doré : une touche étincelante dans le ciel de Paris !

Inaugurée en 1844, cette église a été construite sur les plans de l'architecte Jean-Baptiste Lepère (1761-1844) puis de son gendre, le célèbre Jacques-Ignace Hittorff (1792-1867). Celui-ci retravaille le projet, remplaçant le clocher initialement prévu par deux grandes tours sur la façade principale. Il place également l'édifice au sommet d'un escalier monumental, inspiré de la place d'Espagne à Rome.

En 1879, la toiture en ardoises de l'édifice est remplacée par une **couverture en cuivre, qui avait verdi avec le temps**. Cette dernière, dont l'étanchéité n'était plus assurée, a donc été totalement remplacée par la Ville de Paris. Les feuilles de cuivre (2m x 56cm) ont été assemblées une à une par une équipe



de 18 personnes. Les **14 tonnes de cuivre** d'origine ont quant à elles été recyclées dans un centre spécial de la Ville de Paris. **Les travaux (budget de 4 millions d'euros) ont également**

permis la restauration des décors de fonte ou de bronze, le remplacement des gouttières, ou encore la rénovation des vitraux plafonniers.



Lundi 17 mai

Réunion publique dématérialisée
organisée par la Mairie à 19h

Du 17 mai au 17 juillet

Partagez vos projets et
vos avis sur idee.paris

Des marches exploratoires,
des ateliers et des concertations
seront organisées pendant
la période de diagnostic

Embellir votre quartier et gagner en qualité de vie



Le quartier Saint-Vincent-de-Paul – Paradis fait partie de la nouvelle démarche « Embellir votre quartier » pour transformer les espaces de votre quotidien. Végétalisation, piétonnisation, pistes cyclables, nouveaux mobiliers urbains... **c'est à vous de décider des priorités pour que votre quartier devienne plus agréable, plus accessible, plus respirable !**

Cette démarche, initiée par la Ville de Paris, vise à concentrer sur une même période l'ensemble des transformations d'un quartier, et de mieux organiser les chantiers dans les rues de Paris.

infos+

Toutes les infos sur mairie10.paris.fr



DANS LES COULISSES DU CENTRE DE VACCINATION DE LA MAIRIE

Depuis mi-mars, un centre de vaccination a ouvert au sein de la Mairie du 10^e. Qui vérifie les rendez-vous ? Qui procède à l'injection ? Qui veille sur les patients vaccinés ? Petite visite dans la peau d'un patient.

Comment ça se passe

Première étape : chacun donne son nom, son prénom et ses coordonnées aux agents de la Mairie qui se relaient pour renforcer l'accueil du centre. Ceux-ci gèrent les arrivées et vérifient que les personnes présentes ont bien un rendez-vous. Si ce n'est pas le cas, il est possible de se faire inscrire sur liste d'attente.

Lors de ce premier entretien, un questionnaire est remis aux patients. Il permet de déterminer leur éligibilité au vaccin. Ils doivent par exemple déclarer s'ils ont eu la Covid-19 au cours des trois derniers mois, s'ils ont des allergies ou des troubles de la coagulation. Ce questionnaire est ensuite examiné par un médecin du centre de santé Richerand, qui vérifie que les conditions sont réunies pour la vaccination.

C'est enfin au tour des infirmiers et infirmières de procéder. Chaque patient est dirigé vers un box où a lieu la vaccination. Une fois l'injection effectuée, un certificat est établi.



Les nouveaux vaccinés patientent ensuite 15 minutes en salle de repos, pour s'assurer que tout va bien. Le rendez-vous pour la deuxième dose a été fixé au cours de la visite : il ne reste donc plus qu'à l'attendre en continuant de respecter les gestes barrières.

Chaque semaine, le centre délivre environ 3 000 doses du vaccin des laboratoires Pfizer / BioNTech.

Pour y prendre rendez-vous, le principe est le même que pour tous les centres de vaccination parisiens :

- par téléphone au numéro unique national : **0800 009 110**
- par téléphone au numéro d'information de la Ville de Paris : **3975**
- en ligne sur le site national : **sante.fr**
- en ligne sur la plateforme Doctolib : **doctolib.fr**

Aujourd'hui, qui peut se faire vacciner ?

- toutes les personnes âgées de 60 ans et plus
- les travailleurs prioritaires de plus de 55 ans : enseignants, policiers, agents de sécurité et de gardiennage, agents de propreté et de ménage, conducteurs de véhicules et contrôleurs des transports, employés des pompes funèbres, vendeurs dans les commerces alimentaires et ouvriers de l'industrie agroalimentaire
- les personnes de 50 à 55 ans souffrant de comorbidités
- les personnes vulnérables à très haut risque souffrant de pathologies
- les personnes handicapées vulnérables prises en charge dans les foyers médicalisés et les maisons spécialisées, quel que soit leur âge
- les femmes enceintes à partir du 2^e trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination
- les personnes âgées de 55 à 59 ans sans condition, seulement par les médecins de ville et pharmaciens avec les vaccins AstraZeneca et Johnson & Johnson



LA VACCINATION SERA OUVERTE :

- À PARTIR DU 15 MAI aux personnes âgées de 50 à 60 ans
- À PARTIR DE LA MI-JUIN aux personnes âgées de moins de 50 ans.





Groupe « Paris en Commun – Socialiste, écologiste et progressiste »

Sortir ensemble de la crise

Cher·e·s habitant·e·s

Après une légère embellie en début d'année, la situation sanitaire a de nouveau entraîné un confinement plus strict de notre ville. Depuis quelques jours maintenant, les premiers allègements du protocole sanitaire sont en place. Il nous appartient collectivement de poursuivre nos efforts pour que cette de crise, que nous subissons depuis plus d'un an maintenant, se termine.

Une crise sanitaire d'abord qui, toutes et tous, nous a touché·e·s. Malgré la difficile et trop lente mise en place de la vaccination, les doses arrivent dans nos différents centres de vaccination et c'est une excellente nouvelle. C'est là le moyen de nous protéger et de voir arriver le temps des retrouvailles en terrasses et la réouverture tant attendue des lieux culturels qui manquent à notre vie. Nos remerciements vont aux agents de la Ville de Paris qui ont su se mobiliser pleinement et ainsi permettre la mise en place de centres de vaccination aux plus proches des Parisien·ne·s.

Une crise économique ensuite. C'est la raison pour laquelle, grâce à l'action volontariste d'Anne Hidalgo, nous soutenons les acteurs de notre économie parisienne grâce à un plan de soutien massif. Nous sommes bien évidemment aux côtés de celles et ceux que la crise a durement frappé·e·s : étudiant·e·s, personnes en situation de précarité.

Aux côtés d'Anne Hidalgo et d'Alexandra Cordebard, nous sommes à vos côtés pour porter cette action au service des habitant·e·s du 10^e.

Groupe PCF

Levons les brevets sur les vaccins !

Plus d'un an après le début de la crise sanitaire, nous aspirons toutes et tous à retrouver nos théâtres, nos cinémas, nos bars, nos restaurants, nos salles de sport, nos proches, notre vie d'avant. Pour cela, notre seul espoir reste la vaccination, massive, de toutes celles et ceux qui le souhaitent.

La campagne de vaccination avance au ralenti par insuffisance de vaccins. Les communistes demandent au gouvernement de la France de s'associer à plusieurs pays comme l'Inde et l'Afrique du Sud pour que l'OMC fasse valoir la « licence d'office » prévue en cas de pénurie, permettant la levée des brevets. Cette disposition permettrait d'utiliser les capacités de production des laboratoires pour produire massivement des vaccins tout en poursuivant leurs propres recherches. Les organisations syndicales, comme celles de Sanofi, sont favorables à cette démarche.

La Mairie du 10^e, et nous nous en félicitons, à ouvert un centre de vaccination. Des opérations « au plus près » de la population ont été lancées. Au Conseil de Paris, suite à un vœu des élu·e·s communistes, la majorité a adopté un vœu soutenant la campagne « Pas de profits sur la pandémie » prévoyant notamment que les Mairies affichent des messages de soutien à la campagne.

Nous, élu·e·s communistes, avec l'ensemble de la majorité, sommes prêts à organiser une grande campagne vaccinale. Soyons nombreux à réclamer les moyens à l'état, tant sur la levée des brevets que sur la production en France.

Groupe Génération.s

Le 10^e : durable et solidaire

Nous remercions avec force l'ensemble des services publics et des acteurs de la solidarité qui œuvrent sans relâche dans un contexte particulièrement difficile depuis plus d'un an, contexte qui montre combien leur action est essentielle.

En conseil d'arrondissement, nous avons apporté notre soutien à des actions importantes en matière de solidarité, de justice sociale et de transition écologique.

Nous militons pour que les droits sociaux soient ouverts aux 18-25 ans. Que les jeunes soient exclus du RSA est une ineptie aux conséquences sociales dramatiques. Par ailleurs, on estime à plus de 20% le taux de non recours. Il est donc primordial d'agir contre le non recours aux droits. C'est le sens du soutien financier de la Ville de Paris, que nous avons voté, aux associations qui accompagnent les publics les plus exclus. Mais nous sommes convaincu·e·s qu'il faut aller plus loin et changer de paradigme social en construisant le revenu universel d'existence.

Nous nous réjouissons que le 10^e soutienne et accueille le projet de quartier pilote de l'alimentation durable porté par l'association de la Communauté Écotable. L'enjeu est le développement de l'alimentation durable pour tou·te·s. Ce projet, c'est la rencontre de trois ambitions : écologique, sanitaire et sociale.

Nous restons mobilisé·e·s pour une rénovation de la gare du Nord à la hauteur des enjeux en matière de transport public et de densité du 10^e, et contre sa transformation en un centre commercial géant. Le 30 mars dernier nous avons défendu, et voté avec l'ensemble des élu·e·s, un vœu pour que toutes les associations puissent participer au comité de suivi du projet, toutes les voix doivent être entendues !

Éric Algrain, Raphaël Bonnier, Kim Chiusano,
Alexandra Cordebard, Awa Diaby,
Rémi Féraud, Pauline Joubert, Philomène Juillet,
Paul Simondon et Dominique Versini

Élie Jousselein
Philippe Guttermann
Laurence Patrice

Isabelle Dumoulin
David Delplanque



Groupe

« L'Écologie pour Paris 10^e »

La diversité du 10^e, une richesse dont nous sommes fièr-e-s

Terre d'accueil depuis toujours, le 10^e arrondissement est interculturel. De nombreux migrants, arrivés de Chine, d'Inde, du Pakistan, du Sri Lanka, du Mali, de Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Maghreb, de Turquie, d'Afghanistan... se sont installés dans les faubourgs depuis plusieurs décennies et ont créé des espaces de rencontre et d'action. Cette diversité est la richesse de notre arrondissement.

Ce melting-pot ne pourrait fonctionner sans les nombreuses associations, animées par les nouveaux arrivants comme par les habitants de longue date, qui s'engagent pour la cohésion sociale, avec des activités à destination des femmes, de l'enfance et la jeunesse, pour la culture, l'apprentissage du français, l'accès aux droits et la médiation...

Ces activités reçoivent le soutien de la Ville de Paris et des écologistes car elles contribuent à l'intérêt général, qui commande ici de prendre en charge les plus faibles, et d'aider les personnes arrivées récemment, qui veulent travailler et s'intégrer pour construire leur vie ici dans le respect des valeurs fondamentales de la République française.

C'est au nom de ce travail que nous dénonçons avec force les attaques que subit l'Assemblée des Citoyens Originaires de Turquie (ACORT), qui porte un message politique essentiel pour la défense de la laïcité et la lutte contre toutes les discriminations.

Notre responsabilité d'élus-e-s est d'aider à tisser des liens, plutôt que de légitimer les discours extrémistes de tous bords.

Sylvain Raifaud
Ulf Clerwall
Sylvie Scherer
Léa Vasa
Thomas Watanabe-Vermorel

Opposition LR

« Changer Paris »

La vague de contestation #SaccageParis n'épargne pas le 10^e

Chers habitants,

Depuis quelques semaines, les Parisiens publient sur les réseaux sociaux des photos avec le hashtag #SaccageParis pour dénoncer l'insalubrité et l'enlaidissement de la capitale.

Notre arrondissement n'est pas épargné... à juste titre ! En effet, la situation se dégrade dans le 10^e depuis plusieurs années. C'est le résultat d'incivilités non réprimées (tags, vélibs cassés, vitrines brisées, matelas et ordures ménagères abandonnés...), de problèmes d'entretien (poubelles pleines, saleté...), d'infrastructures mal pensées et mal entretenues (jardins partagés, bacs à fleurs, pistes cyclables...), de travaux mal réalisés (feux routiers, matériel de chantier dans les rues) ou encore de transformations urbaines ratées.

Ces problèmes dégradent la qualité de vie des Parisiens et leur coûtent de l'argent : 24 M€ pour la place de la République, 11 M€ pour la promenade urbaine du boulevard de la Chapelle, 40 000 € pour les toilettes Ecosec retirés rapidement de ce même boulevard...

La Mairie du 10^e est la première responsable de cette situation : les priorités fixées ne sont pas les bonnes et les habitants ne sont pas suffisamment écoutés. Quand ils demandent davantage de fermeté, la Maire répond avec des subventions à des associations de quartier.

Avec mon équipe, nous souhaitons tirer les leçons de cette vague de contestation qui remet en question la façon dont la Ville de Paris est organisée et gérée. Vous pouvez compter sur nous pour continuer à défendre vos intérêts et à faire des propositions pour améliorer la qualité de vie dans tous les quartiers du 10^e.

Bertil Fort

LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Conseil d'arrondissement, c'est l'organe consultatif et décisionnel majeur de l'arrondissement. C'est un lieu d'information et de débat démocratique pour les différentes composantes politiques, ainsi qu'un relais entre la population de l'arrondissement et le Conseil de Paris. Dans le 10^e, il est composé de 21 élus, dont 7 siègent également au Conseil de Paris (dont la Maire d'arrondissement).

Les séances se tiennent selon un calendrier précis, qui dépend des réunions du Conseil de Paris. En effet, le conseil d'arrondissement doit émettre un avis sur les projets de délibération, avant leur examen par le Conseil de Paris. Au conseil d'arrondissement, on peut notamment débattre :

- du montant des subventions attribuées aux associations dont l'activité s'exerce dans l'arrondissement ou au profit de ses habitants,
- des questions d'urbanisme, de nos parcs et de nos jardins,
- du fonctionnement et de la gestion de tous les équipements municipaux (crèches, écoles, gymnases).

Au conseil d'arrondissement on peut également émettre un vœu. Il s'agit d'apporter une précision ou un avis sur un projet qui sera présenté au Conseil de Paris, d'en proposer un, ou encore de poser une question à la Maire de Paris. Les séances du conseil sont publiques et les comptes rendus sont consultables dès leur approbation par le conseil suivant.

PROCHAINES SÉANCES

■ Prochains conseils d'arrondissement :

- Mardi 18 mai 2021
- Mardi 22 juin 2021
(Mairie du 10^e, salle des fêtes, 18h30)

■ Prochains conseils de Paris :

- du mardi 1^{er} au vendredi 4 juin 2021
- du mardi 6 au vendredi 9 juillet 2021

CONTACTER LES ÉLU.E.S DU 10^e

Pour joindre ses élu.e.s, vous pouvez leur écrire un courriel (prenom.nom@paris.fr) ou prendre attache avec le secrétariat de la Mairie au 01 53 72 10 00.

En 1871, la Commune de Paris s'organisait dans le 10^e

Déplacé dans plusieurs endroits du quartier Saint-Martin, le Wauxhall parisien a connu bien des vicissitudes. Il a joué un rôle très important il y a exactement 150 ans.



Salle de danse et de concerts, le Wauxhall s'installe d'abord au 48, rue de Bondy (l'actuelle rue René Boulanger). En 1854, chassé par le percement du boulevard de Magenta, il réapparaît sous le nom de « Tivoli-Wauxhall » aux numéros 12, 14 et 16 de la rue de la Douane (aujourd'hui rue Léon Jouhaux) avec une sortie rue du faubourg de Temple.

D'établissement de divertissements, le Tivoli-Wauxhall s'ouvre aux réunions sociales et politiques. C'est ainsi qu'en février 1871, il accueille un demi-millier de délégués qui nomment une commission de rédaction des statuts de la Fédération de la Garde nationale, l'organisme regroupant les différents bataillons pendant le siège de Paris contre les Prussiens. La presque totalité des bataillons des arrondissements parisiens s'y trouve représentée.

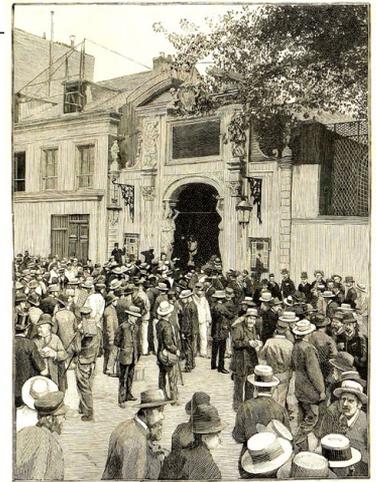
Deux motions sont votées : le refus du désarmement de la Garde nationale parisienne et l'opposition à l'entrée des

Prussiens dans Paris. Les statuts adoptés le 1^{er} et le 3 mars constituent le socle et le bras armé de la Commune de Paris, qui ne dit pas encore son nom, avec un Comité central de la Garde nationale, une organisation en compagnie et des bataillons d'arrondissement.

Le 15 mars, la première réunion statutaire de la Fédération se tient au Tivoli-Wauxhall. Elle reçoit l'adhésion de 215 bataillons sur 242, de 1325 compagnies sur 2500, y compris la Garde de banlieue (pour Paris 1285 compagnies sur 2150, soit 60% du total). Pour le 10^e arrondissement, Jules Babick au 42, rue de la Chopinette (aujourd'hui rue de Sambre-et-Meuse), Maxime Lisbonne et Georges Arnold, résidant respectivement au 6 et au 25, boulevard de Magenta, sont délégués au Comité central. Maxime Lisbonne, considéré comme le d'Artagnan de la Commune, deviendra en 1882 le talentueux directeur des Bouffes du Nord.

Celui-ci, alors membre du Comité central et commandant du 24^e bataillon de marche, relate, dans ses mémoires, son rôle au cours de la journée du 18 mars aux côtés de Brunel, commandant en chef de la Garde nationale :

« Lorsque je fus averti que Brunel avait été délivré et qu'il était à la tête de son bataillon, près du pont Grange-aux-Belles, de l'autre

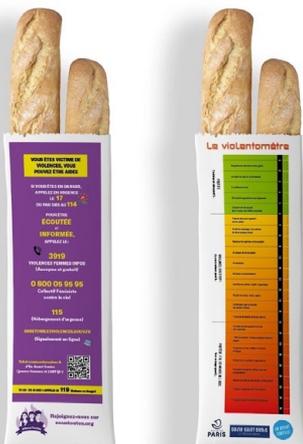


côté du canal, nous correspondîmes et nous décidâmes de prendre la caserne du Prince Eugène. Le rendez-vous était place du Château d'Eau. Le 107^e bataillon, les compagnies de marche du 24^e et quelques débris d'autres bataillons de l'arrondissement composaient la colonne d'attaque. À notre arrivée, on parlementa quelques instants avec le colonel du régiment de ligne qui occupait la caserne. Mais les lignards agitaient leurs képis en criant : "Vive la République ! Vive la Garde nationale !" Nous entrâmes dans la caserne, tambours battants. Nos hommes étaient armés de fusils à tabatière. Les soldats livrèrent leurs chassepots et leurs cartouches. Les officiers se retirèrent et les soldats restèrent ainsi livrés à eux-mêmes. Je reçus du Comité l'ordre de conserver la caserne du Château d'Eau tout en essayant de marcher sur l'Hôtel de Ville. Enfin, vers 6 heures du soir, laissant à une force suffisante, notre colonne se mit en marche. »

Ces hauts faits d'armes, survenus dans le 10^e, comme les canons de la butte Montmartre, préfigurant - *alea jacta est* - l'âpreté des combats de la Commune de Paris.

Patrick Cognasson

infos+ Retrouvez plus d'informations sur le site d'Histoire & Vies du 10^e : hv10.org



Égalité Femmes - Hommes : nos boulangeries s'engagent !

Engagée pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et contre toutes les violences conjugales, la Mairie du 10^e, en lien avec le collectif #NousToutes, lance une campagne de sensibilisation.

Au printemps, les 63 boulangeries de notre arrondissement recevront chacune 500 sachets à baguette de pain (soit 30 000 sachets) : côté pile, le « violentomètre » qui permet de mesurer si sa relation est fondée sur le respect ; côté face, les numéros d'urgence utiles en cas de violences subies ou constatées.

Troisième mairie francilienne à mener cette campagne, la Mairie du 10^e souhaite ainsi sensibiliser chacune et chacun aux violences conjugales, trop souvent tues, et ce à travers un geste aussi simple que celui d'acheter une baguette de pain.

infos+ Plus d'infos sur mairie10.paris.fr